

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 A 00279 Numéro SIREN : 813 659 638 Nom ou dénomination : CLEMENT Vincent

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2020 sous le numéro de dépôt 833



Désignation de l'entreprise		89520		SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5 route de Forterre					
SIRET		81365963800031					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		3	
				CERTIFIÉ CONFORME		Exercice N clos le 31/12/2019	
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010	471 706	012		471 706
		Autres *	014	1 239	016		1 239
			028	4 308	030	1 538	2 770
		Immobilités corporelles *	040		042		
		Immobilités financières * (1)	044	477 253	048	1 538	475 715
Total I (5)				050		052	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	060		062		
		Marchandises *	064		066		
	Avances et acomptes versés sur commandes	068		070			
		Créances	072		074		
	(2) { Clients et comptes rattachés *	080		082			
		Autres* (3)	084	1 664	086		1 664
	Valeurs mobilières de placement	092	4 772	094		4 772	
	Disponibilités	096	6 436	098		6 436	
	Charges constatées d'avance *	096	6 436	098		6 436	
	Total II	110	483 688	112	1 538	482 150	
Total général (I + II)						Exercice N NET 1	
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120		15 591	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées *	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136		22 161	
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142		37 751	
	Total II	154		154			
Provisions pour risques et charges	156		156		335 131		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	164		164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		166		98	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	105 246	172		109 169	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	174		174			
	Produits constatés d'avance	176		176		444 399	
Total III				180		482 150	
Total général (I + II + III)				195		310 596	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EIRL Vincent CLEMENT

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2019

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

Production vendue

biens

services *

dont export

et livraisons

intracommunautaires

209

215

217

210

214

218

315 043

Production stockée *

Production immobilisée *

Subventions d'exploitation reçues

Autres produits

222

224

226

230

232

234

236

238

240

242

244

250

252

254

256

262

264

270

294

290

300

306

310

314

342

346

348

350

352

354

356

360

370

372

374

376

378

380

382

384

386

388

390

392

394

396

398

400

402

404

406

408

410

412

414

416

418

420

422

424

426

428

430

432

434

436

438

440

442

444

446

448

450

452

454

456

458

460

462

464

466

468

470

472

474

476

478

480

482

484

486

488

490

492

494

496

498

500

502

504

506

508

510

512

514

516

518

520

522

524

526

528

530

532

534

536

538

540

542

544

546

548

550

552

554

556

558

560

562

564

566

568

570

572

574

576

578

580

582

584

586

588

590

592

594

596

598

600

602

604

606

608

610

612

614

616

618

620

622

624

626

628

630

632

634

636

638

640

642

644

646

648

650

652

654

656

658

660

662

664

666

668

670

672

674

676

678

680

682

684

686

688

690

692

694

696

698

700

702

704

706

708

710

712

714

716

718

720

722

724

726

728

730

732

734

736

738

740

742

744

746

748

750

752

754

756

758

760

762

764

766

768

770

772

774

776

778

780

782

784

786

788

790

792

794

796

798

800

802

804

806

808

810

812

814

816

818

820

822

824

826

828

830

832

834

836

838

840

842

844

846

848

850

852

854

856

858

860

862

864

866

868

870

872

874

876

878

880

882

884

886

888

890

892

894

896

898

900

902

904

906

908

910

912

914

916

918

920

922

924

926

928

930

932

934

936

938

940

942

944

946

948

950

952

954

956

958

960

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EIRL Vincent CLEMENT						Néant ☒ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	471 706	402		404		406	471 706		
	Autres	410	1 239	412		414		416	1 239		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	3 482	452		454		456	3 482		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	826	472		474		476	826		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	477 253	492		494		496	477 253		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	263	542	1 197	544		546	1 460		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	78	562		564		566	78		
TOTAL		570	340	572	1 197	574		576	1 538		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EIRL Vincent CLEMENT

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	7 141	381	60 946
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

L'entité, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes annuels, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Installations et agencements	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier	5 ans

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	471 706			
	Fonds commercial					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains		3 482			
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencés & aménagés const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & info., mobilier				
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL III		3 482				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			475 188			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Fonds commercial				471 706		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat.	outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				3 482	
		Matériel de transport					
		Mat.bureau, info., mob.					
		Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL III			3 482		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
		TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					475 188		

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	263	1 197		1 460
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		263	1 197		1 460
TOTAL GENERAL		263	1 197		1 460

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Experts Comptables :

Franck SADOINE
Didier CUCHE
Thomas BLANC
Jean-Yves MAJOT

LDS 89 - Société d'Expertise Comptable
19 avenue Pierre Larousse B.P. 164
89003 AUXERRE CEDEX
Tél. 03 86 51 22 24
E-mail : contact@cabinetlds.com

TABLEAU DE L'ORDRE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

S.A.S. au capital de 14 300 € - 428 743 587 R.C.S. Auxerre
APE 6920 Z - N° TVA INTRACOM : FR 06 428 743 587

Greffes du Tribunal
de Commerce - BP 94
- 5 JUIN 2020

89011 AUXERRE CEDEX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Secrétariat du Greffe
90 rue de Paris
89000 AUXERRE

Auxerre le 4 juin 2020

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe,
les documents suivants pour l'EIRL Vincent CLEMENT :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes) pour l'exercice 2019,
- un règlement de 9.72 euros à l'ordre du greffe

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Sandrine DECREMERE



